



Commune de Florennes
Province de Namur

OBJET : Convocation du Conseil communal.

En application de l'art. L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et du Décret du 8 décembre 2005 (M.B. du 2 janvier 2006, modifiant ledit Code), vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil Communal, qui se tiendra

le jeudi 23 juin 2022

à 19H30

Maison de village Grand Place 157 à Morialmé

ORDRE DU JOUR

1. Communication d'une décision de l'autorité de tutelle (Modification Budgétaire 1/ 2022) - Information
2. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2021 – Approbation
3. Finances communales - Modification budgétaire n°2 - Approbation
4. Intercommunale IGRETEC - Assemblée générale - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
5. Renouvellement du portefeuille des assurances - Marché public conjoint Commune/CPAS - Avis de marché
6. Règlement communal sur les funérailles et sépultures - Modification - Approbation
7. Florennes - Programme "Coeur de Village" - Assistance à la gestion de la candidature par le BEP.
8. Florennes - Règlement complémentaire de circulation routière - Emplacement pour personnes handicapées, Avenue Jules Lahaye - Décision
9. Florennes - Mobilité active - Liaison Florennes-Morialmé
10. Florennes - Audit sur la politique cyclable communale
11. Convention de partenariat CRSA - Plan d'actions 2023-2025 - Approbation
12. Patrimoine - Florennes, N97 - Chemin de la Croix de Dames / entrée base militaire - Création d'un giratoire - Accord
13. Patrimoine - Saint-Aubin, la Quenterelle - Parcelle A 93 - Fin de fermage - Acte de renon
14. Patrimoine - Saint-Aubin - Création d'une plaine de jeux - Subventionnement - Accord
15. Bibliothèque communale - Convention de partenariat entre la Commune de Walcourt et la Commune de Florennes, pour la gestion de la bibliothèque de Philippeville
16. Décisions de la séance du 19 mai 2022 - Approbation - Décision

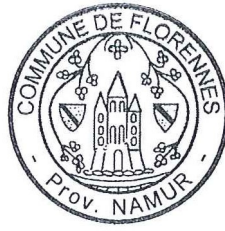
HUIS CLOS

17. Enseignement - Diverses désignations de membres du personnel enseignant maternel et/ou primaire à titre temporaire dans des emplois vacants et/ou non vacants ou à charge du Pouvoir organisateur - Mai 2022 - Décision - Ratification
18. Enseignement - Congé pour prestations réduites pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive à horaire complet - A raison de 9/24 périodes/semaine - Année scolaire 2022/2023 - Décision
19. Enseignement - Congé pour une interruption de carrière partielle dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice primaire définitive à horaire complet - A raison d'un 1/5 temps, à savoir 4/24 périodes/semaine - A partir du 29 août 2022 jusqu'au 28 avril 2024 inclus - Décision
20. Enseignement - Congé pour une interruption de carrière partielle d'une institutrice maternelle définitive à horaire complet - A raison de 13/26 périodes/semaine - A partir du 29 août 2022 jusqu'au 07 juillet 2023 inclus - Décision
21. Enseignement - Congé pour prestations réduites pour convenance personnelle d'une institutrice maternelle définitive à horaire complet - A raison de 4 périodes/semaine - A partir du 29 août 2022 jusqu'au 07 juillet 2023 inclus - Décision
22. Enseignement - Congé pour une interruption de carrière complète d'une institutrice primaire définitive à horaire complet - Soit 24/24 périodes/semaine - Année scolaire 2022/2023 - Décision
23. Enseignement - Congé pour prestations réduites pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive à horaire complet - A raison d'un 4/5 temps, à savoir 4/24 périodes/semaine - Année scolaire 2022/2023 - Décision
24. Enseignement - Congé pour une interruption de carrière partielle dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice maternelle définitive à horaire complet - A raison d'un 1/5 temps, à savoir 5/26 périodes/semaine - A partir du 29 août 2022 jusqu'au 28 avril 2024 inclus - Décision
25. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire définitive à horaire complet, pour la gestion administrative de l'école communale de Florennes 1 (Implantations de Thy-le-Bauduin, Chaumont, Hanzinne et Flavion), pendant l'absence pour missions extérieures de la direction - Année scolaire 2022/2023 - Décision - Ratification
26. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire définitive pour la gestion administrative de l'école communale de Florennes 2 (Implantations de Rosée, Morville et Saint Aubin), pendant l'absence pour missions extérieures de la direction - Année scolaire 2022/2023 - Décision - Ratification
27. Enseignement - Activités extérieures de la directrice de l'école communale de Florennes 1 (Implantations de Thy-le-Bauduin, Chaumont, Hanzinne et Flavion) - Mandat du Pouvoir Organisateur - Année scolaire 2022/2023 - Décision - Ratification
28. Enseignement - Activités extérieures de la directrice de l'école communale de Florennes 2 (Implantations de Morville, Rosée et Saint Aubin) - Mandat du Pouvoir organisateur - Année scolaire 2022/2023 - Décision - Ratification
29. Enseignement - Aide spécifique à la direction de l'école communale de Florennes 1 - Engagement d'une auxiliaire administrative contractuelle - A raison de 6/38 heures/semaine - A partir du 29 août 2022 jusqu'au 07 juillet 2023 - Décision - Ratification
30. Enseignement - Prolongation de la mise en disponibilité par défaut total d'emploi - A raison de 4 périodes/semaine, d'une maîtresse de religion protestante définitive, à raison de 4 périodes/semaine - A partir du 29 août 2022 - Décision
31. Personnel communal - Désignation d'un agent constatateur à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement
32. Personnel communal - Asbl Foyer Culturel - Convention de détachement de personnel - Prolongation

Par le Collège,

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL – ORDRE DU JOUR

Le Directeur Général,
Mathieu BOLLE



Le Bourgmestre,
Stéphane LASSEAUX

